COMMUNE DE LYS ST GEORGES

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres afférents au conseil Municipal: 10

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 7 + 2 procurations

Le vingt-sept septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de LYS-SAINT-GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur Olivier MICHOT, Maire, dans la salle de conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 22 septembre 2023.

Etaient présents : Olivier MICHOT, Aimé MONJOIN, Marie-Claire BESNIER, Olivier MARTINET, Béatrice CHENET, Michaël BLANCHARD, Pascal BALLEREAU

Absent excusé : Marie-Claude MASSUARD, Jean-Loup JAMET, Bruno CLEMENT DE GIVRY

Pouvoirs : Marie-Claude MASSUARD à Béatrice CHENET

Bruno CLEMENT DE GIVRY à Aimé MONJOIN

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Pascal BALLEREAU

Délibérations examinées:

2023-27 : Autorisation pour étude de faisabilité – Société Ventelys

Approuvée à l'unanimité.

2023-28 : Embauche d'un agent pour accroissement temporaire d'activité

Approuvée à l'unanimité.

2023-29 : DM : virement de crédit (chapitre 64)

Approuvée à l'unanimité.

2023-30 : Subventions versées aux associations

Approuvée à l'unanimité.

Le Maire, Olivier MICHOT Le secrétaire de séance, Pascal BALLEREAU